



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 12 janvier 2024

Commande de 42 Rafale pour l'armée de l'Air et de l'Espace

- La Direction générale de l'armement (DGA) a notifié aux sociétés Dassault Aviation, Thales, Safran et MBDA le contrat pour la 5^e tranche de production du programme Rafale. Il comprend la production de 42 appareils, en version monoplace au standard F4, destinés à l'armée de l'Air et de l'Espace.
- Cette commande est permise par la Loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030. Le premier avion de la 5^e tranche sera livré dès 2027.
- Les Rafale seront dotés des équipements les plus modernes permettant aux armées de bénéficier de capacités de connectivité et d'autoprotection renforcées. Avec cette commande, une nouvelle étape est franchie vers le combat aérien collaboratif et connecté.
- Le programme Rafale contribue à plus de 7 000 emplois directs et indirects en France. Plus de 400 entreprises sont impliquées sur le territoire national, dont de nombreuses PME et ETI.
- Cette commande permet d'accroître la charge de production de sites industriels situés dans toute la France, par exemple à Argenteuil, Argonay, Biarritz, Bourges, Brest, Brive, Cholet, Corbeil-Essonnes, Élancourt, Étrelles, Gennevilliers, Laval, Martignas-sur-Jalle, Mérignac, Poitiers, Seclin, Vendôme et Villaroche.

Par standards successifs, le Rafale est modernisé et adapté à l'évolution des besoins des armées et aux nouvelles menaces, dans l'objectif de rester au meilleur niveau technologique et opérationnel.

Les appareils de cette 5^e tranche de production seront portés au standard F4, dont le développement a été lancé en 2018 et dont le premier incrément a été qualifié par la DGA en mars 2023. Ce standard comprend l'intégration du poste radio Contact, du missile MICA NG (nouvelle génération) et du Brouilleur autonome numérique (BAN) intégré au système d'autoprotection SPECTRA du Rafale.

Ces avions de chasse seront également conçus pour évoluer vers le standard F5 dans les années 2030.

Avion de chasse polyvalent éprouvé au combat, le Rafale est capable d'assurer des missions d'attaque au sol par tous les temps et en profondeur, de frappe nucléaire, de défense et de supériorité aérienne, d'appui feu rapproché, de reconnaissance, d'assaut à la mer et la version marine offre la capacité de ravitailleur en vol.

« Une nouvelle étape décisive est franchie avec la commande de 42 Rafale pour l'armée de l'Air et de l'Espace. C'est une excellente nouvelle pour notre souveraineté, notre sécurité et pour nos armées, qui bénéficieront de Rafale supplémentaires aux capacités opérationnelles modernisées. Première commande majeure financée par la loi de Programmation Militaire, elle illustre l'excellence industrielle française et contribue à plus de 7 000 emplois dans plus de 400 entreprises en France. Cet investissement de plus de 5 milliards d'euros va irriguer de nombreux territoires. » déclare Sébastien Lecornu, ministre des Armées.

Contact media :

Centre media du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense**

DICoD

Centre media du ministère des Armées
60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15